

ANNEXE I
(*article 1*)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES TRAVAUX ET DE LA DÉPENSE

CHAPITRE I

TRAVAUX D'AMÉLIORATION DU CENTRE MONSEIGNEUR
BOUFFARD – ARRONDISSEMENT DE LA CITE-LIMOILLOU

SECTION I

DESCRIPTION DU PROJET

1. Le projet prévu au Centre Monseigneur Bouffard sis au 680, rue Raoul-Jobin dans l'Arrondissement de La Cité-Limoilou consiste en des travaux d'aménagement et d'amélioration locative et d'autres interventions pour adapter le bâtiment à l'offre de service ainsi que tous autres travaux complémentaires et connexes.

Le projet comprend, si nécessaire, l'ensemble des frais encourus par la ville lors d'un éventuel litige contractuel en demande ou en défense de même que la somme requise à l'acquittement du jugement final pouvant en résulter en capital, intérêts et dépens.

SECTION II

DESCRIPTION DES SERVICES PROFESSIONNELS ET TECHNIQUES

2. Le projet décrit à l'article 1 nécessite l'octroi des contrats de services professionnels et techniques en ingénierie et en architecture nécessaires à la préparation des plans et devis, la surveillance de chantier ainsi que le contrôle de la qualité.

SECTION III

ESTIMATION DU COÛT

3. L'estimation du coût du projet et des services professionnels et techniques décrits aux articles 1 et 2 s'élève à la somme de 189 000 \$.

TOTAL : 189 000 \$

Annexe préparée le 31 janvier 2014 par :

Geneviève Poulin
Division de la culture, des loisirs
et de la vie communautaire
Arrondissement de La Cité-Limoilou